Petite Prairie 2, Nyon



BRÈVE DESCRIPTION

Sur les hauts de Nyon, le quartier Petite Prairie est composé de plusieurs pièces urbaines. Deuxième étape de cet important projet d'extension de la ville vers le nord-ouest, Petite Prairie 2 est issu d'un concours, remporté par le pool CCHE Lausanne SA et Magizan SA.

LE PROJET

Le concept vise à la création d'un îlot axé vers le Léman d'une part et vers la chaîne du Jura d'autre part, avec une morphologie permettant d'ouvrir de nombreuses perspectives, de limiter les vis-à-vis et de proposer une découpe rythmant le quartier. Les deux plots reliés et disposés au nord-ouest (A et B), conçus et réalisés par CCHE Lausanne SA, se composent de plusieurs volumes qui s'encastrent les uns dans les autres. Ils initient cette nouvelle pièce urbaine qui se clôt en aval par un dernier volume (E) réalisé par CCHE Lausanne SA et bordant les espaces verts dédiés au sport. Deux bâtiments prennent place dans la longueur, entre ces deux pôles, et sont positionnés en léger décalage. Conçus par Magizan SA, ces immeubles C et D proposent un traitement différentiel architectural et typologique entre l'espace intérieur tourné vers la cour et l'espace extérieur ouvert sur le parc. La diversité entre les bâtiments reste subtile et mesurée, proposant une cohérence de l'ensemble par une même matérialité des façades en béton préfabriqué bicolore.

LES SERVICES EN DÉTAIL

Une grande diversité typologique, gage de mixité sociale et générationnelle, caractérise les 244 logements. Déclinés en 1,5 à 5,5 pièces, ils sont répartis dans les cinq immeubles A, B, C, D, E. Des surfaces d'activités sont également prévues, dans les rez inférieurs et supérieurs ou au 1er étage, pour accueillir bureaux, crèches ou commerces au sein de l'ensemble. Aménageables au gré du preneur, elles occupent un peu plus de 1700 mètres carrés dans les immeubles A à D. Les bâtiments se distinguent par leurs hauteurs différenciées. Les immeubles A et B, placés en amont, sont plus hauts, six

niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, tout comme celui qui est situé au nord-est (D), alors que ceux qui sont érigés côté école (E) ou Petite Prairie 1 (C) sont plus bas, quatre niveaux sur rez. Deux niveaux en sous-sol accueillent un parking souterrain ainsi que les locaux techniques et les caves.

Volume de construction :

- Bâtiment A = 12630 m^3
- Bâtiment B = 11746 m^3
- Bâtiment C et D = 31655 m^3
- Bâtiment E = 11 647 m^3

FACTS

Site	Allée de la Petite Prairie 2 1260 , Nyon , Suisse
Statut	Terminé
Début de la construction	Juin 2018
Réalisation finale	Juin 2021
Architecte	Pool CCHE MAGIZAN CCHE Lausanne SA + Magizan SA - Lausanne

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINERGIE®

Minergie-Standard

PRESTATIONS

Construction neuves